

S'OCCUPER DE SES AFFAIRES AVANT QUE LE TROUBLE COMMENCE

SAİNTİEAN

AQRP

Dany Provost 7 novembre 2024

Objectifs de la conférence

- Pourquoi régler ses affaires?
- Quoi régler?
- Comment?
- Avoir du plaisir





Pourquoi régler ses affaires ?

Pourquoi régler ses affaires?

- Éviter les problèmes
 - financiers
 - familiaux
 - administratifs
- Être en paix
 - diminuer son stress
 - éviter les regrets
- Faire les bons choix
 - ne pas « se faire f... » (flouer)
 - optimiser sa situation
- Acquérir des connaissances utiles
 - pour soi-même
 - pour les proches





Quoi régler?

Quoi régler?

- Protection
- Finances
- Investissement
- Statut matrimonial
- Fin de vie
- Questions posées précédemment



- Protection
 - Personne: vie, invalidité, maladie, maladie grave, voyage, etc.



Assurance contre les maladies graves?



(sauf exception... notamment, conversion en soins de longue durée)



- Protection
 - Personne: vie, invalidité, maladie, maladie grave, voyage, etc.
 - Autres: maison, auto, responsabilité, etc.
- Finances
 - États financiers: bilan, budget (décaissement optimisé...)



- Décaissement optimisé
 - Minimiser impôt
 - Maximiser les programmes sociaux (Supplément de revenu garanti et allocation au conjoint)
 - De concert avec PORTEFEUILLE optimisé



- Décaissement « efficace » (sans SRG)
 - Toujours revenu imposable >= seuil imposition nulle
 - A compter de 65 ans: « petit FERR » de 25 000 \$ (crédit d'impôt) si pas de rente
 - RRQ et PSV au choix... pas d'optimisation → probabilités (point « mort » ≈ 85 ans et plus)
 - Espérance de vie à 65 ans: 91 (F) et 89 (H)
 - Attention PSV: récupération
 - RVDAA (nouveau produit de Desjardins) = début à 85 ans max (réduit minimum FERR)
 - Non enregistré → CELI



- Décaissement « efficace » (avec SRG)
 - PSV (pension de la Sécurité de la vieillesse) à 65 ans
 - Minimiser les revenus imposables avant 72 ans
 - RRQ à 72 ans (si en bonne santé)
 - Ordre: CELI /non enr. -> REER/FERR
 - À 72 ans
 - Si encore SRG: minimum FERR seulement -> non enr. / CELI -> FERR
 - RVDAA
 - Non enregistré → CELI



- Protection
 - Personne: vie, invalidité, maladie grave, voyage, etc.
 - Autres: maison, auto, responsabilité, etc.
- Finances
 - États financiers: bilan, budget (décaissement optimisé...)
 - Dans le couple: partage équitable, en cas de séparation, etc.
- Investissement
 - Types de comptes: REER/FERR, CELI, CELIAPP, non enregistré, REEE, etc.
 - Répartition d'actif (revenu fixe vs revenu variable)
 - Rentes viagères



- CELIAPP
 - « No brainer » si on se qualifie
 - 8 000 \$ par année (maximum 40 000 \$)
 - Déduction des cotisations
 - Retraits admissibles non imposables
 - « pire » scénario: transfert dans un REER



- Compte non enregistré (ordinaire)
 - 3 types de revenu de placement
 - Intérêt
 - Dividende
 - Gain en capital
 - Imposition <u>annuelle</u> sur
 - Intérêt
 - Dividende
 - Gain en capital RÉALISÉ (sur la vente de titres) : la moitié seulement (≤ 250 000 \$), 2/3 > 250 000 \$)
 - Gain en capital NET (pertes reportables)



- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
 - Études post-secondaires
 - Similitudes avec REER et CELI
 - Subventions gouvernementales (>= 30 %)
 - 2 types de traitement au retrait
 - Cotisations: appartiennent toujours au cotisant (peuvent être données) : non imposables
 - Paiements d'aide aux études (PAE): subventions et revenus de placements
 - Imposables entre les mains de l'enfant
 - Si pas utilisé, remboursement des subventions et impôt supplémentaire de 20 % sur revenus de placement
 - Transfert possible au REER
 - Généralement favorable



- Répartition d'actif
 - Explication de 90 % du rendement à long terme
 - Risque des actions > Risque des obligations
 - Profil d'investisseur = 3 grands volets *vs* risque
 - Capacité
 - Volonté
 - Nécessité
 - Arrimage entre profil et répartition, sinon:
 - Frustration
 - Peur
 - Actions = 0 % en âge avancé ?
 - « bucket approach » = 3-4 ans en liquidités
 - Rente = « revenu fixe »
 - Espérance de vie « longue »
 - Génération suivante
 - Exemple: 70 ans, 400 000 \$ FERR, 25 000 \$ de retraits annuels
 - CPG à 3 % = 16 500 \$ à 90 ans
 - Diversifié à 4,5 % = 144 500 \$ à 90 ans



- Rentes viagères (à vie)
 - Paix pour le reste de votre vie
 - Valeur des comptes diminue
 - Valeur de l'actif demeure identique
 - Options importantes
 - Période garantie minimale / remboursement au comptant / rachat
 - Réversibilité au conjoint
 - Indexation



- Protection
 - Personne: vie, invalidité, maladie, maladie grave, voyage, etc.
 - Autres: maison, auto, responsabilité, etc.
- Finances
 - États financiers: bilan, budget (décaissement optimisé...)
 - Dans le couple: partage équitable, en cas de séparation, etc.
- Investissement
 - Types de comptes: REER/FERR, CELI, non enregistré, REEE, etc.
 - Répartition d'actif (revenu fixe vs revenu variable)
 - Rentes viagères
- Statut matrimonial



Statut matrimonial

- Conjoints de fait vs conjoints « légaux »
- Confusion
 - Décès vs séparation
 - Conjoints légaux (C.c.Q.)
 - Contrat de mariage vs société d'acquêts
 - Patrimoine familial
 - Conjoints de fait
 - Patrimoine d'union parentale à compter du 30 juin 2025
 - Entente de vie commune



- Protection
 - Personne: vie, invalidité, maladie, maladie grave, voyage, etc.
 - Autres: maison, auto, responsabilité, etc.
- Finances
 - États financiers: bilan, budget (décaissement optimisé...)
 - Dans le couple: partage équitable, en cas de séparation, etc.
- Investissement
 - Types de comptes: REER/FERR, CELI, non enregistré, REEE, etc.
 - Répartition d'actif (revenu fixe vs revenu variable)
 - Rentes viagères
- Statut matrimonial
- Fin de vie
 - Résidence
 - Décès d'un proche
 - Préparation de son propre décès



- Résidence
 - Propriétaire ou locataire à la retraite ?
 - Financièrement: généralement propriétaire
 - Hypothèque inversée possible
 - Coût des RPA: \$\$\$\$ par année... (> 75 000 \$)
 - Crédit d'impôt pour la Solidarité (composante logement identique pour les deux)
 - Locataire: le propriétaire doit fournir un Relevé 31 mais...
 - Pas juste l'argent dans la vie!
 - Pas de vente (ni don) d'une résidence principale tant qu'on l'habite



DANY PROVOST AS-TU FÉGIÉ CU? S'OCCUPER DE SES AFFAIRES AVANT QUE LE TROUBLE COMMENCE SAINTEAN

Quoi?

- Résidence
 - CHSLD
 - Voir Les Affaires 21 février 2024: Exemple de calcul CHSLD
 - Montants maximaux: 2 142 \$ par mois pour une chambre individuelle, 1 790 \$ pour 2 lits, 1 330 \$ pour 3 lits
 - Formule de calcul

(Revenus + Biens non liquides × 1% – Déductions) – Impôts – Actifs liquides

- Revenus = Tous sauf aide sociale
- Biens non liquides = excédent de 323 664 \$ (2024) pour une maison et 10 000 \$ pour une auto 2500 (5000)
- Déductions = PSV: 333 \$ personne seule ou 1 444 \$ pour un couple
- Impôts: calcul théorique
- Actifs liquides = excédent de 2500 \$ (personne seule) ou 5000 \$ (couple)
- Voir <u>Estimateur du coût CHSLD</u>

AS-LU TÉGIÉ CO? S'OCCUPER DE SES AFFAIRES AVANT QUE LE TROUBLE COMMENCE SAINTÍEAN

- Décès d'un proche
 - Certificat de décès
 - Première urgence: don d'organes et autres volontés (idéalement rassemblées au même endroit)
 - Directeur de services funéraires (DSF)
 - Funérailles
 - Autres urgences: comptes conjoints, biens périssables, options en bourse, billets de spectacle, réparations urgentes, etc.
 - Succession
 - DSF
 - Conseiller/professionnel pour soutien (liste incomplète)
 - Testament
 - RDPRM
 - Assurance-vie
 - Autorités fiscales et Retraite Québec
 - Comptes bancaires
 - Postes Canada
 - Fournisseurs de services
 - RDPRM (INVENTAIRE): sinon, responsabilité des dettes
 - Comptes d'investissement
 - Déclarations de revenus
 - Certificats de décharge: sinon, responsabilité des dettes fiscales ultérieures
 - Distribution des biens
 - RDPRM (clôture)
 - Voir L'enquête McSween <u>La bureaucratie de la mort (Saison 2 Ép. 6)</u>
 - Voir les étapes <u>Services Québec: Que faire lors d'un décès</u>

- Bonne préparation de son propre décès
 - Mettre de l'ordre dans ses papiers (informations)
 - Tiroir (sécurisé)
 - Support électronique (sécurisé)
 - Se confier à quelqu'un de confiance
 - Contenu (à faire possiblement)
 - Directives médicales anticipées / don d'organes
 - Préarrangements funéraires ou volontés relatives aux funérailles
 - Polices d'assurance-vie
 - Bilan successoral approximatif
 - Testament
 - Certificat de naissance
 - Certificat de mariage (+ jugement de divorce)/convention d'union de fait
 - Déclarations de revenus (3 ans)
 - Relevés récents de comptes d'investissement et emprunts
 - Coordonnées (téléphone/codes d'accès...) de tous les fournisseurs (privés et publics)
 - Professionnels: notaire...
 - # comptes et codes d'accès de tous les fournisseurs
 - Mots de passe, etc.
 - Mandat de protection et procuration(s)
 - Autres documents légaux (actionnaire, co-propriétaire)



- Les dons, comment ça marche?
- Quelle est l'importance d'un mandat de protection et d'une procuration ?
- Comment sauver de l'argent sur mon forfait de cellulaire?
- Quels sont les impacts d'être un « snowbird » ?
- Quels sont les principaux crédits d'impôts pour les aînés ?
- Comment « passer le flambeau » financier à mes enfants ?
- Comment planifier mes finances pour le reste de ma vie ?
- Comment dénicher un bon conseiller financier ?



- Les dons, comment ça marche?
 - Dans la famille
 - Cédant (celui qui donne) = impôt possible
 - Pire scénario = vente à bon prix
 - Dons en argent = OK avec enfants majeurs (≠ entre conjoints)
 - De bienfaisance
 - Crédit d'impôt
 - Transfert possible au conjoint
 - Reportable pendant 5 ans



- Quelle est l'importance d'un mandat de protection et d'une procuration ?
 - GRANDE
 - Procuration
 - Biens seulement
 - Mandat
 - Biens et personne
 - Homologation par la Cour (délais de quelques mois) -> procuration nécessaire
 - « trou » inévitable entre procuration et mandat



- Comment sauver de l'argent sur mon forfait de cellulaire / Internet ...?
 - MAGASINEZ!
 - Appelez chez le concurrent pour connaître les prix
 - Arrimez votre forfait avec vos besoins (minimum de données mobiles, textos = données mobiles, vitesse Internet...)
 - Achetez un téléphone usagé

Planhub.ca

- Quels sont les impacts d'être un « snowbird » ?
 - Aucun problème si
 - « pas trop longtemps » aux États-Unis
 - Jours t + 1/3 jours (t-1) + 1/6 jours (t-2) < 183
 - À toutes les années < 122 jours = OK
 - Sinon (résident fiscal américain selon la loi américaine) -> formulaire annuel pour ne pas être imposés aux États-Unis
 - Assurance-maladie du Québec: ≥183 jours au Québec
 - Si immeuble aux États-Unis (snowbird ou non)
 - Revenus de location imposés aux États-Unis (et au Canada mais avec un crédit qui l'annule souvent)
 - Gain en capital à la vente: imposé aux États-Unis (et au Canada)
 - Droits successoraux possibles si valeur importante
 - Consultez un fiscaliste spécialisé Canada/États-Unis



As-tu réglé ça?

- Quels sont les principaux crédits d'impôts pour les aînés ? (Fédéral)
 - Crédit en raison de l'âge (65 ans)
 - 12,53 % × (8 790 \$ 15% de l'excédent du revenu sur 44 325 \$) → Crédit max = 1 101 \$ et crédit nul à 102 925 \$ de revenu
 - Pour revenu de pension
 - 12,53 % du revenu de pension (admissible) (max = 2000 \$) → Crédit max = 251 \$ et crédit nul à 0 \$ de revenu de pension
 - Crédit canadien pour aidant naturel (si conjoint avec déficience physique ou mentale)
 - Maximum entre deux calculs (montant pour conjoint augmenté et montant pour aidant naturel) → Crédit max = 1049 \$
 - Crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire (65 ans)
 - 12,53 % des dépenses admissibles (max = 20 000 \$ / année) → Crédit max = 2 505 \$
 - Double prise en compte possible avec frais médicaux
 - Crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles (65 ans) (remboursable)
 - 12,53 % des dépenses admissibles (max = 50 000 \$) → Crédit max = 6 263 \$
 - Attention: impacts probablbes sur statut de résidence principale
 - Crédit pour frais médicaux
 - Non remboursable: 12,53 % de l'excédent des frais sur 3 % du revenu net individuel (max = 2 759 \$)
 - Remboursable: revenu de travail nécessaire (> 4 275 \$)
 - Crédit pour personnes handicapées (non remboursable)
 - Crédit max = 1 236 \$ transférable à l'aidant
 - NB: Fractionnement des revenus de pension en plus (≠ crédit)

AS-tU réglé CO? S'OCCUPER DE SES AFFAIRES ANANT QUE LE TROUBLE COMBENCE SAINTÉAN

- Quels sont les principaux crédits d'impôts pour les aînés ? (Québec)
 - Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite
 - Composante pour l'âge (65 ans) = 3 798 \$, composante retraite = revenu de retraite admissible (max = 2 699 \$), composante solo = 2 069 \$
 - 14 % \times (Âge + solo + retraite \times 1,25 18,75% de l'excédent du revenu net sur 40 925 \$)
 - Crédit max (personne seule) = 1 294 \$
 - Crédit max (couple) = 2 008 \$
 - Crédit d'impôt pour le soutien aux aînés (70 ans) (remboursable)
 - 2000 \$ 5,31 % de l'excédent de 27 065 \$ (44 015 \$ pour un couple)
 - Crédit pour aider un aîné à garder son autonomie (70 ans) (remboursable)
 - 20 % de l'excédent des dépenses admissibles sur 250 \$
 - Rétroactivité de 10 ans possible
 - Crédit pour maintien à domicile des aînés (70 ans) (remboursable)
 - 38 % (→ 40 % en 2026) des services admissibles (max varie de 19 500 \$ à 51 000 \$ selon 5 situations) → Crédit max (couple) = 19 380 \$
 - Crédit d'impôt pour personnes aidantes (remboursable)
 - Crédit max = 2 906 \$
 - Crédit pour frais médicaux
 - Non remboursable : 14 % de l'excédent des frais sur 3 % du revenu net familial (sans limite)
 - Crédit spécial pour « frais pour soins médicaux non dispensés dans la région » (200 km): non assujetti au seuil de 3 %
 - Remboursable: revenu de travail nécessaire (> 3 645 \$) et réduction à partir de 32 419 \$
 - Crédit d'impôt pour déficience grave et prolongée
 - Non remboursable: Crédit max = 561 \$
 - NB: Fractionnement des revenus de pension en plus (≠ crédit)

- Comment « passer le flambeau » financier à mes enfants ?
 - Conseil de famille
 - Mandat de protection et procuration



- Comment planifier mes finances pour le reste de ma vie ?
 - Vous-mêmes (déconseillé)
 - Vous construire un fichier Excel avec, au minimum, les éléments suivants:
 - Votre coût de vie
 - Principaux paramètres fiscaux
 - Revenus prévus sans décaissement
 - Soldes de vos comptes
 - Grandes hypothèses
 - Taux d'inflation
 - Taux de rendement dans les comptes
 - Vous tenir à jour avec Internet / livres / publications...
 - Avec un conseiller
 - En trouver un qui vous convient
 - Vous assurer qu'il utilise un bon outil de calcul
 - Vous assurer qu'il a accès à de bons produits financiers



- Comment dénicher un bon conseiller financier ?
 - Site de l'Institut de Planification financière
 - Institut.org
 - Bouton « Trouver un ou une Pl. Fin. »
 - Accrédité par l'AMF / historique (plaintes ?)
 - Références de vos proches ?
 - Expérience / Offre *vs* vos besoins
 - Frais
 - Il faut que « ça clique »





Questions



Merci

